

Public

- Tout public, agents de maîtrise logistique, encadrement intermédiaire
- Candidat positionné sur un parcours de formation modulaire du TP TSMEEL

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Aucune

Durée

- 14 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique et professionnels en activité

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL

Objectifs généraux

- ◆ Identifier les acteurs de la prévention et leurs responsabilités, en matière de normes de sécurité et de santé au travail
- ◆ Identifier les obligations en matière d'hygiène et de sécurité

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, quizz, ...

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Codes RS/RNCP : Non inscrit
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Garantir le respect des normes de sécurité, d'hygiène et de santé au travail	14 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accidents du travail, maladies professionnelles <ul style="list-style-type: none"> - Définitions - Statistiques - Coûts des accidents de travail ▪ Acteurs de la prévention et leurs responsabilités <ul style="list-style-type: none"> - Le chef d'entreprise - Le salarié - Le CSE - Le médecin du travail - CARSAT - L'inspection du travail - L'inspection des installations classées - Les organismes de prévention : INRS, OPPBTP, etc. ▪ Identification des formations obligatoires ▪ Registres et affichages obligatoires ▪ Contrôles et visites périodiques ▪ Règlement intérieur et consignes de travail ▪ Sûreté du fret en entrepôt 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Salle informatique Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE		DUREE
3	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia